



Cadre d'évaluation des apprentissages

PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

Formation préparatoire au travail

Français, langue seconde
Enseignement secondaire
2^e cycle

Version d'août 2011 mise à jour en juillet 2024

Coordination et rédaction

Direction de l'évaluation des apprentissages

Direction générale de la formation générale des jeunes

Direction générale principale de la pédagogie et des services à l'enseignement

Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Pour information

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation

24-107-15-06

INTRODUCTION

À la suite des nouvelles orientations en évaluation annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le régime pédagogique a été modifié et prévoit qu'à compter du 1^{er} juillet 2011, l'évaluation s'appuiera sur le Cadre d'évaluation des apprentissages. L'Instruction annuelle précise que l'évaluation des apprentissages réalisés dans le contexte de la formation préparatoire au travail devra également s'appuyer sur le Cadre d'évaluation des apprentissages. Ce dernier fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l'école québécoise, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages, et ce, afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique.

Place des connaissances dans l'évaluation

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves, car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l'école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C'est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Dans la formation préparatoire au travail, chaque programme comporte un ensemble de connaissances à l'intérieur duquel l'enseignant doit faire une sélection en vue du développement personnel, social et professionnel de ses élèves. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

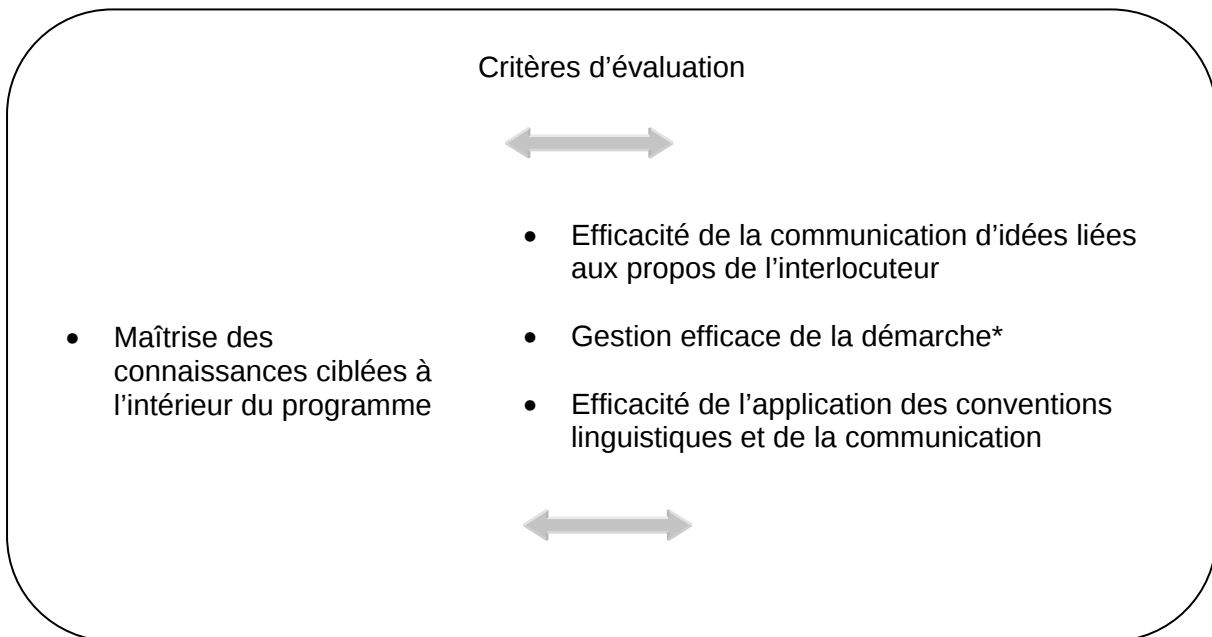
Structure des cadres d'évaluation

Pour chaque matière, le cadre d'évaluation définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s'appuyer. Ces critères d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation.

Rôle de l'enseignant en évaluation

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant le droit de *choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés* (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.

Évaluation des apprentissages

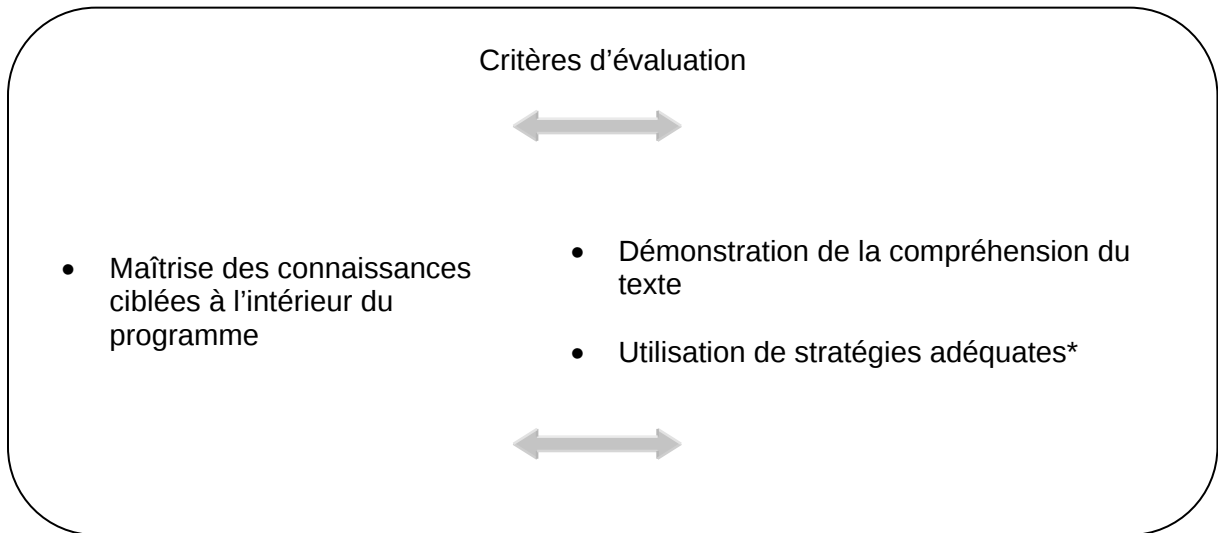


Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

 **Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Évaluation des apprentissages

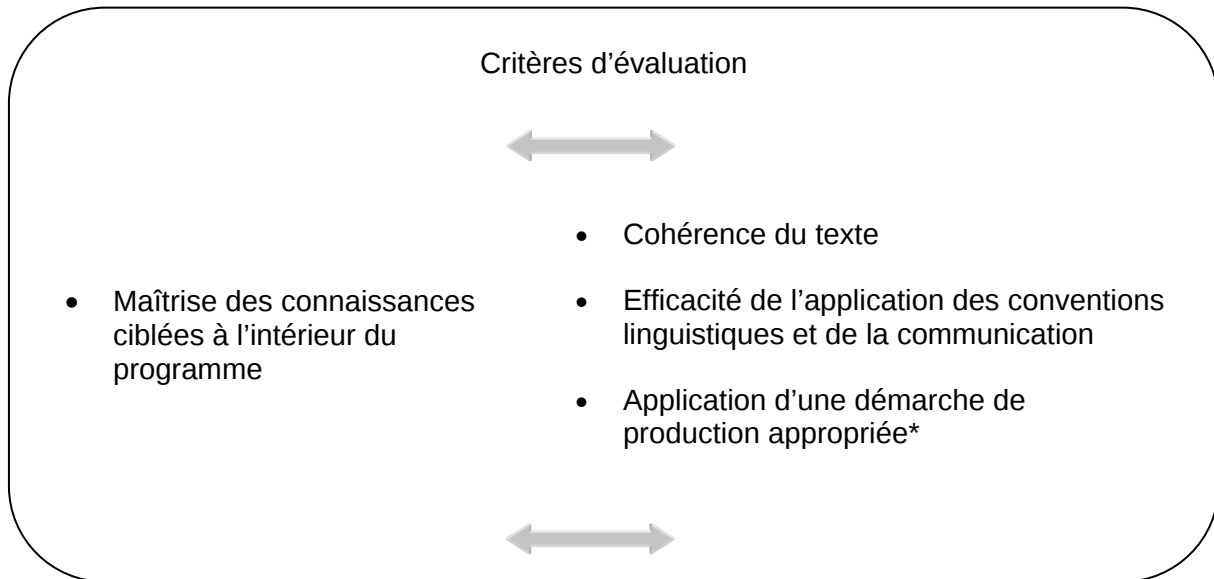


Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

↔ **Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Évaluation des apprentissages



Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

 **Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Annexe I

Éléments favorisant la compréhension des critères

Efficacité de la communication
d'idées liées aux propos de
l'interlocuteur

- Recours à des réactions verbales et non verbales
- Adaptation du message en fonction des éléments de la situation de communication
- Apport d'idées lors de l'échange
- Cohérence du message
- Engagement dans l'interaction
- Aisance à transmettre le message

Gestion efficace de la démarche*

- Recours à des stratégies et à une démarche favorables à l'interaction

Efficacité de l'application des
conventions linguistiques et de la
communication

- Respect de règles phonétiques
- Formulation de phrases respectant la syntaxe
- Respect de règles d'accord
- Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ou à la situation
- Recours à des connaissances sociolinguistiques

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe II

Éléments favorisant la compréhension des critères

Démonstration de la compréhension du texte

- Interprétation d'indices sonores, gestuels ou graphiques, ou d'éléments médiatiques
- Identification du vocabulaire connu et d'éléments d'organisation du texte
- Repérage d'idées ou d'informations explicites
- Reconnaissance de repères culturels
- Expression de la réaction au texte

Utilisation de stratégies adéquates*

- Recours à des stratégies et à une démarche favorables à la compréhension

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe III

Éléments favorisant la compréhension des critères

Cohérence du texte

- Reprise de l'information
- Expression d'idées pertinentes et suffisantes
- Progression des idées
- Absence de contradiction
- Adaptation à la situation de communication

Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Utilisation d'un vocabulaire varié
- Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation
- Respect des conventions liées à la production orale (dont la phonétique) et écrite
- Utilisation d'éléments médiatiques

Application d'une démarche de production appropriée*

- Recours à des stratégies et à une démarche favorables à la production

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

